

La détresse derrière les tresses.

Le vernis craque à Château-d'Eau, temple parisien de la coiffure afro. Plaintes à répétition, grèves, infractions au code du travail... Derrière les vitrines exotiques prospère une économie parallèle qui exploite les salariés et fait régner l'omerta.

T Château-d'Eau, 14 h 30. Une femme en boubou s'avance en traînant une valise qu'elle ouvre en plein milieu d'un salon de coiffure. Elle en sort des boîtes en plastique de bonbons Haribo remplies de riz et de poisson tièdes. Les coiffeuses l'ignorent, une cliente lui lance quelques euros et commence à dépiauter son déjeuner du bout des doigts. L'odeur des solvants utilisés par les manucures qui travaillent derrière elle ne la perturbe pas. Le tressage reprend. Sur ses genoux, un koala en peluche piqué d'aiguilles, dont la coiffeuse se saisit une par une pour coudre les mèches à même les cheveux de sa cliente. Dans le salon, il n'y a que des Noirs, de la musique camerounaise, des affiches défraîchies montrant des femmes aux coiffures improbables, des sacs de voyage énormes, des fils électriques qui pendent. Sur le trottoir, des équipes de rabatteurs alpagent les passants. Scène de vie ordinaire à Château-d'Eau, rendez-vous de l'Afrique à Paris depuis que cette partie du 10^e arrondissement, nichée entre Strasbourg-Saint-Denis et la gare de l'Est, est devenue la Mecque de la coiffure afro. Sous ses dehors exotiques, elle demeure impénétrable, voire hostile, à tous ceux qui, journalistes et photographes en tête, tentent d'en saisir les codes...

Ironie de l'histoire, ce quartier black doit son existence à un Blanc. *" C'est moi qui ai fait le boulevard de Strasbourg "*, a coutume de clamer Marcel Georges Cohen, fondateur de MGC et pionnier de la cosmétique afro à Paris. Ancien vendeur du Sentier, le sexagénaire s'est installé en 1982 sur le boulevard, qui était alors le fief des fourreurs et des grossistes en prêt-à-porter. A l'époque, il fournissait des produits capillaires à des coiffeurs " blancs ". En rentrant d'un voyage aux Etats-Unis, où il découvre les produits de coiffure " noire ", il décide de se spécialiser dans l'ethnique. Son business explose. Il rachète une dizaine de boutiques autour du passage de l'Industrie, où il distribue accessoires et produits de soin : fers à lisser, mèches et perruques, shampooings, teintures, crèmes éclaircissantes, maquillage, bigoudis...

Au fil des ans, les coiffeurs afro viennent à leur tour s'installer près de leur fournisseur, transformant le boulevard de Strasbourg en " Champs-Élysées black ", entièrement voués à la coiffure. En visite à Paris, les femmes de présidents africains ou d'ambassadeurs y font leurs emplettes. *" Il est arrivé que le ministère des affaires étrangères nous appelle pour nous demander si unetelle pouvait venir tard, après la fermeture "*, sourit Yohann Cohen, à qui son père a transmis la direction générale de MGC. Mais à l'entendre, le quartier, qui s'est développé de façon anarchique, a beaucoup changé ces dernières années et perdu son aspect multiculturel, son ambiance Black Mic Mac. Des trafics en tout genre y prospèrent. Sur les trottoirs, vêtements et sacs de contrefaçon s'étalent sans complexe. Le siège de MGC est désormais protégé par des digicodes et les employés chargés du service après-vente travaillent derrière une vitre pour éviter les agressions. Le 8 janvier, un magasin de la marque s'est même fait braquer par une bande de jeunes femmes.

" Le quartier enregistre à lui seul 40 % des appels passés à Police-Secours dans le 10^e arrondissement ", confirme une policière. L'atmosphère du boulevard a changé et le business s'en ressent : *" Les coiffeurs qui étaient nos clients deviennent de plus en plus souvent nos concurrents : nombre d'entre eux essaient par exemple de monter leur propre marque de mèches, déplore Yohann Cohen. Or la plupart ne paient pas les taxes ni la TVA... On est victime de concurrence déloyale. "* Il n'est pas le seul à se considérer dans ce cas-là. Trop nombreux dans le quartier, les coiffeurs afro sont en hyperconcurrence. Isabel, une Camerounaise aux longs cheveux blonds, a dû fermer son salon de coiffure l'année dernière : *" Ici, si tu paies tes charges, si tu*

applique la loi, tu ne vis pas. Mon voisin proposait des tissages à 20 euros alors que moi je ne pouvais pas descendre en dessous de 40", lâche-t-elle.

"Château-d'Eau est une zone de non-droit en plein Paris, confirme Marilyne Poulain, responsable immigration à la CGT. "Les gérants de salons ne recrutent que des travailleurs sans papiers qu'ils exploitent depuis des années sans que les autorités ne disent rien." Pour avoir un peu trop mis son nez dans ce dossier sensible, et avoir épaulé les dix-huit salariés du salon Dallas Afro Coiffure, au 57, boulevard de Strasbourg, les premiers à avoir osé se mettre en grève dans le quartier, la syndicaliste a été menacée de mort en septembre dernier. L'affaire sera jugée le 26 janvier.

En attendant, dans un courrier adressé au parquet de Paris en novembre, Marilyne Poulain est formelle : " - En rencontrant les salariés du salon - , nous avons découvert qu'un véritable système de recrutement de personnes en situation de vulnérabilité était organisé à Château-d'Eau, à des fins d'exploitation et dans des conditions de travail contraires à la dignité humaine." En déposant plainte pour "traite des êtres humains", les salariés du 57, qui n'étaient plus payés depuis des mois, ont dévoilé une partie du fonctionnement qui régit la plupart des quelque 80 salons du quartier. "Un système pyramidal, avec des donneurs d'ordre qui n'apparaissent nulle part, des gérants "de paille" qui sont bien souvent d'anciens employés, et des salariés sans papiers, généralement non déclarés", confirme un ancien commissaire de police du 10e.

Dans le cas du 57, les coiffeuses ont toutes raconté la même histoire : lorsqu'elles ont été recrutées, elles devaient être rémunérées à la tâche (40 % pour elles, 60 % pour le patron). Mais les salaires n'étaient jamais versés en entier. En moyenne, elles touchaient entre 250 et 400 euros par mois pour plus de dix heures de travail par jour, six jours sur sept, sans congés ni pause. La plupart se partageaient une colocation, ou étaient hébergées par des associations ou le Samu social. "A chaque fois qu'on réclamait notre argent," raconte Aminata, "le patron menaçait d'appeler la police et de nous faire rafler." Preuve d'une organisation rodée : les employés du 57 étaient de nationalités différentes, un critère de recrutement censé empêcher concertations et revendications. "Les manucures chinoises étaient au premier étage, les coiffeurs francophones au rez-de-chaussée, les anglophones, comme moi, au sous-sol", explique Daniel.

Dans son procès-verbal, l'inspectrice du travail qui s'est rendue en juin dernier sur les lieux a relevé pas moins de quatorze infractions, allant de l'exposition à des agents chimiques dangereux à la non-rétribution de personnes vulnérables. Peu après, les salariés du 57 ont obtenu que leurs patrons régularisent leur situation auprès des organismes sociaux et versent leurs arriérés de salaires. Une victoire historique, et un précédent dangereux... Cinq jours plus tard, les responsables du 57 se mettaient en liquidation judiciaire, entraînant une nouvelle grève des salariés. "Une faillite frauduleuse qui n'a dupé personne !" s'emporte Marilyne Poulain. "C'est une façon de dire : "On n'appliquera pas la loi, le manque à gagner est trop important". Convoqués par l'inspection du travail, les gérants s'en sont à peine cachés. Au bout de quelques minutes d'entretien, l'un d'eux, un doigt sur la bouche, a glissé à l'inspectrice qui les recevait un petit papier sur lequel figurait un nom : celui de l'un des organisateurs de ce système si bien rodé.

Il s'agit de l'une des figures du quartier, Marcel C., d'origine nigériane et de nationalité camerounaise, pasteur autoproclamé de l'Eglise du christianisme céleste, statut qui lui confère un fort ascendant sur la communauté. Toujours vêtu d'un boubou blanc et de sandales, parfois coiffé d'un chapeau de paille et souvent accompagné de gros bras, il utilise ses réseaux pour faire savoir que "quiconque le défie risque sa vie"... Officiellement associé, avec son épouse, dans trois sociétés de cosmétiques (Saint-Esprit Cosmétique, Jésus Cosmétique, MCL Organic), Marcel C. possède aussi des intérêts, en sous-main, dans de nombreux salons à la tête desquels il place des prête-noms afin de ne pas être exposé lors de contrôles. Parfois même contre la volonté de ces derniers, comme ce fut le cas avec Mathilde, une employée.

Arrivée en France en 2002, dépourvue de titre de séjour, elle a très vite été recrutée comme vendeuse. En 2010, après plusieurs années de travail non déclaré, et alors que Mathilde a été

régularisée, Marcel C. lui propose un contrat de travail et la gérance de l'un de ses salons. Il lui fait alors signer divers documents (cautionnement de 30 000 euros lors de la signature du bail de location, chèques...) et ouvre un compte bancaire à son nom, alors que lui seul gère effectivement la société. Quand, deux ans plus tard, Mathilde, inquiète, veut arrêter, Marcel C. refuse. Sous des dehors paternalistes, le pasteur, auréolé de "puissance mystique", ne recule devant aucune intimidation. Terrorisée, Mathilde tombe en dépression, craint d'être empoisonnée. Dans une main courante de juin 2012, la vendeuse déclare que son patron l'a menacée de lui "poser la main" pour qu'elle "tombe": "Il m'a dit que si quelqu'un lui fait du mal, il va le voir toute sa vie avec la soutane blanche, qu'on ne peut rien lui faire." Une collègue et amie de Mathilde, Cathy, a déposé plainte quelques mois après : elle avait été molestée par un homme de main de Marcel C.

Les règles de l'économie parallèle qui s'est mise en place à Château-d'Eau sont impitoyables. Même Georges Cohen a - "malgré lui", jure son fils - accompagné la dérive mafieuse du quartier. A travers l'une de ses nombreuses SCI, Marcel Georges Cohen est en effet propriétaire d'une adresse où Marcel C. a installé sa société et des salons. Preuve qu'au fond, "personne n'a intérêt à ce que cela s'arrête", note-t-on à l'inspection du travail, qui a fait une vingtaine de contrôles ces six derniers mois : "Quand il y a des descentes du Comité opérationnel départemental anti-fraude - le Codaf, qui coordonne plusieurs administrations sous l'égide du parquet - les gérants sont toujours informés, on ne sait par qui... Du coup, ils ne laissent que les salariés en règle dans les salons." Pris à partie par les riverains excédés, Rémi Féraud, le maire PS du 10e, s'avoue désarmé : "Je n'emploie pas le mot Mafia, mais il y a un système," lâche-t-il. "Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus de savoir si l'activité de la coiffure afro peut se normaliser : la réponse est non."

par Stéphanie Marteau - photos Catalina Martin Chicopar- photos

photos Catalina Martin Chico

© Le Monde

◀ **article précédent**

L'Afrique en toile de fond.

...

article suivant ▶

Des femmes puissantes.